

**SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 2 « Vignes, Pierres et Coteaux »
SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026
ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO**

Sur convocation en date du 21 avril 2026, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 2 se sont réunis le lundi 28 avril 2026 à Morey-Saint-Denis, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Jacquenet, Président du SICECO, en l'absence de Jean-François Riot, Président sortant de la CLE 2, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 80 communes qui composent ladite Commission. Le Président certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur Michel Roy (Gevrey-Chambertin) et Madame Christiane De La Grange (Morey-Saint-Denis), l'exactitude de la liste des présences émargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

Monsieur Jacques Jacquenet et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (45 délégués sur 62) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 2 installée dans ses fonctions. La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 6 délégués suppléants.

Monsieur Jacques Jacquenet, Président, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu.

1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE

Le Président, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 2.

Fait acte de candidature :

Monsieur Dominique Dupont représentant la commune de Brochon

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	46
	dont 1
	pouvoir
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	46
Majorité absolue :	24

ont obtenu :

Monsieur Dominique Dupont	46 voix	46
---------------------------	---------	----

Dominique Dupont, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 2 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

2 - ÉLECTION DU VICE - PRÉSIDENT DE LA CLE

Le Président de la CLE 2 après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 2.

Fait acte de candidature :

Madame Christiane De La Grange, représentante de la commune de Morey-Saint-Denis

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	46
	dont 1
	pouvoir
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	46
Majorité absolue :	24

ont obtenu :

Christiane De La Grange	46 voix	46
-------------------------	---------	----

Christiane De La Grange, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 2 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

Le président de la CLE 2, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 2.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

CHAMBOEUF	Monsieur	Serge	CORVINO
CHAUX	Monsieur	Clément	GEVREY
CORGOLOIN	Monsieur	Stéphane	GUIGOT
GEVREY-CHAMBERTIN	Monsieur	Michel	ROY
MARIGNY-LES-REULLEE	Monsieur	Pierre	MARGEON
MESSANGES	Madame	Catherine	DAVADAN
PREMEAUX-PRISSEY	Monsieur	Dominique	LAMBERT
SAINT-BERNARD	Monsieur	Jean-Claude	GAILLARD
TAILLY	Monsieur	François	POLETTE
VOUGEOT	Madame	Sandrine	LARDY

Tous les candidats ont obtenu 46 voix.

Le nombre de poste de délégués titulaires restant à pourvoir étant de 10, sont élus délégués titulaires de la CLE n°2 :

CHAMBOEUF	Monsieur	Serge	CORVINO
CHAUX	Monsieur	Clément	GEVREY
CORGOLOIN	Monsieur	Stéphane	GUIGOT
GEVREY-CHAMBERTIN	Monsieur	Michel	ROY
MARIGNY-LES-REULLEE	Monsieur	Pierre	MARGEON
MESSANGES	Madame	Catherine	DAVADAN
PREMEAUX-PRISSEY	Monsieur	Dominique	LAMBERT
SAINT-BERNARD	Monsieur	Jean-Claude	GAILLARD
TAILLY	Monsieur	François	POLETTE
VOUGEOT	Madame	Sandrine	LARDY

4 - ÉLECTION DES 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Le Président de la CLE 2, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

COMBLANCHIEN	Monsieur	Serge	VIGOT
FUSSEY	Monsieur	Philippe	BOUDIER
MERCEUIL	Madame	Alexandra	MURE
TERNANT	Monsieur	Régis	DORLAND

VILLARS-FONTAINE	Monsieur	Georges	LORTON
VILLERS-LA-FAYE	Monsieur	Stéphane	Creuzet

Tous les candidats ont obtenu 46 voix.

Le nombre de poste de délégués suppléants à pourvoir étant de 6, sont élus délégués suppléants de la CLE n°2 :

COMBLANCHIEN	Monsieur	Serge	VIGOT
FUSSEY	Monsieur	Philippe	BOUDIER
MERCEUIL	Madame	Alexandra	MURE
TERNANT	Monsieur	Régis	DORLAND
VILLARS-FONTAINE	Monsieur	Georges	LORTON
VILLERS-LA-FAYE	Monsieur	Stéphane	Creuzet

5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 29 mai 2026 à la Salle des Fêtes de Vandenesse-en-Auxois à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président du SICECO



Jacques Jacquenet

Le Président de la CLE 2

Dominique Dupont

La Vice-présidente de la CLE 2



Christiane De La Grange